



Cublac

N°55

2ème semestre 2025

www.cublac.correze.net/ [mairiecublac / panneau pocket](#) Journal Communal



Mot de M. Le Maire Jean Marc BRUT



L'année 2025 se termine avec beaucoup d'incertitudes.

Incertitudes sur le plan national avec des élus politiques qui peinent ou n'ont pas la volonté de définir une ligne directrice claire pour les mois à venir, laissant les citoyens et surtout les entreprises dans l'expectative la plus totale, affaiblissant encore plus notre pays déjà bien malade.

Incertitudes sur le plan international avec des édiles qui laissent planer un risque de guerre avec la Russie, réalité ou manipulation? Cette situation est délétère et catastrophique, mais ce qui est sûr c'est que notre pays, la France, n'a plus capacité d'influence, ni sur l'Europe ni sur les autres nations, résultats de politiques défaillantes successives.

Cette situation aura sans doute des conséquences sur les investissements à venir pour notre commune, car les dotations ou subventions d'état, mais aussi des différentes collectivités territoriales qui nous accompagnent, risquent d'évoluer à la baisse, voire même de disparaître.

Seul point positif, vous allez lire dans ce journal, cette année encore de belles et utiles réalisations ont vu le jour, dans l'intérêt de tous pour sécuriser, embellir, améliorer les services, accueillir, dynamiser ..

Je vous souhaite très sincèrement de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et que 2026 apporte à nous tous de bien meilleures perspectives.

Jean Marc BRUT

INFORMATIONS MUNICIPALES

Rencontre annuelle des ainés 2026

**Dimanche 18 janvier 2026,
à partir de 12 heures**

Pour les personnes de CUBLAC de 65 ans et plus, ainsi que leur conjointe ou conjoint quel que soit leur âge.



**Repas animé par
Romain Lajoinie**



La réservation est obligatoire au 05 55 85 22 89, secrétariat de la mairie

Avant le mardi 13 janvier 2026 (dernier délai)

SOMMAIRE

Conseils municipaux	Pages 4 à 11
Travaux 2025	Pages 12 à 16
Cublac au quotidien	Page 17 à 19
Développement durable	Pages 20
Informations sociales et municipales	Pages 21 à 24
Milieu associatif	Pages 25 à 34
Ecole	Page 35 à 37
Les services et artisans	Pages 38 et 39

Commission Communication

Liliane Roux - Maire adjointe

mail : communication.mairiecublac@gmail.com

Respectons nos défunts

Vols au cimetière



Plusieurs familles ont signalé le vol de plantes, fleurs sur les tombes de leurs proches

Ces vols sont profondément choquants et blessants pour les familles concernées

Déposer une fleur marque le souvenir, un hommage au défunt.

Le cimetière est un espace public mais un lieu sacré pour beaucoup.

Malheureusement, il nous est difficile de mettre le cimetière sous surveillance continue, et nous en appelons au civisme de chacun.

Rappelons que les voleurs encourrent une peine qui peut être lourde si le Tribunal retient « la violation ou la profanation de sépulture ».

Selon l'Art 225-17 du Code Pénal, « la violation par quelque moyen que ce soit de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments édifiés à la mémoire des morts, est punie d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 15000 euros. »

Mairie :

05 55 85 22 89

2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet : www.cublac.correze.net

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires : jeudi de 14h00 à 16h30

samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition
sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 44 31 54 16

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 06 15 34 77 56

Condat sur Vézère : 06 34 16 04 80

Horaires : du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU

15 ou 112

114 pour les personnes malentendantes

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :

05 55 88 20 02 ou 39 19

Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois.

En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU
MERCREDI 02 JUILLET
2025 A 20H30**

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL
M. GILET - Mme ROUX - M. VIGNOT - Mme VALLAT
M. BONNEFOND - Mme BONDU - Mme LAJUGIE
Mme BOUZIDI - M. LACOSTE - Mme. MATHOU-
CHAUVINIAT - M. BOUTON.
Absents excusés : Mme ROPARTZ (procuration à Mme.
BLONDEL) M. DE SOUSA -
Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 29 avril 2025 est adopté à l'unanimité

1 - Recrutements :

D'un agent technique à compter du 5 juillet 2025 qui assurera la surveillance de la cour à l'école et du restaurant scolaire pour une période de 12 mois à temps non complet.

D'un agent au service administratif à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une période de 6 mois à temps complet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces recrutements.

2 – Tirage au sort des jurés d'assises pour 2026.

Cublac et Mansac sont regroupées pour tirer au sort **neuf personnes** pour l'année 2026.

Après tirage au sort, les conseillers municipaux respectifs ont désigné ces neuf personnes, qui seront prévenues par courrier.

- Ne pourront être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année qui suit.
- Sont dispensées des fonctions de juré les personnes âgées de **plus de 70 ans** ou n'ayant pas leur résidence principale dans le département siège de la cour d'assises.

3 - Décision modificative - Virement de crédits.

Il est nécessaire d'effectuer une augmentation de crédits pour l'aménagement du stade de football, pour la modification partielle du PLU nécessaire à l'espace test agricole, ainsi que les réseaux de voirie.

Certaines opérations seront donc imputées de leurs crédits alloués.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les virements de crédits.

4 - Modification à la convention de mise en place de services communs pour l'instruction des autorisations d'urbanisme afin d'intégrer la tarification des modificatifs . Application du Droit du Sol (ADS).

Suite à l'introduction en janvier 2025 dans le code de l'urbanisme des dossiers modificatifs (**DM**), La Communauté d'Agglomération de Brive propose de les intégrer à la tarification.

Le dossier **DM** peut concerter : - **une DP demande préalable**

- un PC Permis de construire
- un PA Permis d'aménager
- un PD Permis de démolir

La tarification des dossiers de DM sera de 50% du coût du dossier initial.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette modification.

5 - Don d'une concession funéraire.

Un propriétaire d'une concession au cimetière, avec l'accord de ses enfants, souhaite faire don de sa concession vide de corps à un membre de leur famille, habitant également la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce don suite aux autorisations fournies par tous les membres de cette famille.

6 - Loyer du local commercial sis au 28 Place du 14 juillet à Cublac.

Un couple souhaite louer ce local commercial destiné à accueillir un point de vente de produits alimentaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le loyer à 150 € par mois à compter du 15 juillet 2025, révisable à la date anniversaire de prise d'effet du bail.

7 - Rétrocession de parcelles suite au remembrement.

Les travaux de construction de l'autoroute A 89, il y a plusieurs années, ont engendré sur la commune des travaux de remembrement et des échanges de parcelles aux riverains de l'autoroute pris en charge par ASF .

Cependant, certaines parcelles ont été oubliées et apparaissent appartenant à la commune alors qu'elles auraient dû être attribuées aux propriétaires riverains.

Le Conseil Municipal ,à l'unanimité, accepte la rétrocession gracieuse de ces parcelles aux propriétaires riverains concernés.

8 - Approbation de la modification N°4 du PLU suite à enquête publique.

Objet n°1 : Modifier le règlement du PLU par la création d'un nouveau sous-secteur agricole (Apa, zone agricole de pépinière agricole), la création d'une OAP pour encadrer les futurs aménagements et la suppression d'une partie de l'emplacement réservé n°2 et d'une partie de l'emplacement réservé n°9.

Objet n°2 : Reclasser en zone A une partie de la zone N au Nord de la commune pour se mettre en cohérence avec la réalité agricole des parcelles .

A l'issue de l'enquête publique, la commissaire enquêtrice a remis le 25 juin 2025, un avis favorable sans réserve au dossier de modification.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la modification n° 4 du PLU.

9 - Motion du Conseil Municipal suite à l'annonce de la remise en cause des remises génériques et de l'importance d'une pharmacie en territoire rural.

Le Conseil Municipal souhaite exprimer sa vive préoccupation face à l'annonce du ministère de la Santé, relayée par le courrier du syndicat des pharmaciens (FSPF), concernant la réduction des remises sur les médicaments génériques.

La pharmacie constitue un service public essentiel, notamment en milieu rural, où elle assure un accès aux soins de proximité, la dispensation de médicaments, ainsi que des missions de prévention et d'accompagnement des populations.

La présence d'une pharmacie dans nos territoires ruraux est un enjeu majeur pour la santé, la sécurité et la cohésion sociale de nos habitants.

Ces mesures peuvent entraîner la fermeture de nombreuses pharmacies rurales.

Le Conseil municipal, à l'unanimité , demande au gouvernement de reconsidérer ces mesures.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU
MERCREDI 01 OCTOBRE
2025 A 20H30**

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL
M. GILET - Mme ROUX - M. VIGNOT - M. BONNEFOND –
Mme ROPARTZ - Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI - Mme
MATHOU-CHAUVINIAT
Absents excusés : Mme VALLAT (procuration à Mme ROUX)
Mme BONDU (procuration à Mme BLONDEL) -M. LACOSTE
(procuration à M. BONNEFOND) - M. DE SOUSA - M.
BOUTON
Secrétaire de séance : Mme MATHOU-CHAUVINIAT

Le compte rendu de la séance du 02 juillet est adopté à l'unanimité

1 : Vérifications périodiques réglementaires des bâtiments

**Constitution d'un groupement de commande –
Marché à bons de commande – 2026-2027-2028-2029.**

Synthèse : Les établissement recevant du public doivent faire l'objet de vérifications techniques réglementaires. Les marchés en cours se terminent au 31 décembre de cette année. il convient donc de les renouveler jusqu'en 2029.

Dans un intérêt économique, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive se propose de monter un nouveau groupement de commande pour renouveler ce marché de prestations et de vérifications techniques qui porteront sur environ 430 bâtiments.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement du groupement de commande et désigne M. Gilet Philippe en tant que titulaire et M. Lascoutounas Jean-Paul, en tant que suppléant, pour représenter la commune.

2 : Acquisition de parcelles

Acquisition de la parcelle cadastrée Section AC - n° 693, lieu-dit « rue du Panorama » à Cublac	Acquisition des parcelles cadastrées Section F - n° 930 et 931, lieu-dit « rue de Mondy » à Cublac
---	--

Ces parcelles sont acquises dans un objet de régularisation foncière.

Ces transactions interviennent à titre gracieux sans contrepartie financière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces acquisitions selon les conditions énoncées.

3 : Approbation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT du 13 juin 2025).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas approuver le rapport de la CLECT du 13 juin 2025 relatif au transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » et à la restitution/transfert des sentiers de randonnées à effet au 1er janvier 2026.

4 : Subventions Voyages scolaires

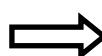
Voyage à Londres pour un élève du collège Bossuet de Brive.

Voyage à Tarragone pour 4 élèves du lycée Saint Exupéry de Terrasson.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une aide de 150€ soit 30 € par élève.

5 : Terrain de football

- Mise en place d'un système d'irrigation
- Eclairage LED
- Remise en état de la pelouse
- Rénovation du Club House



Demande de subvention auprès du Département de la Corrèze dans le cadre de la contractualisation 2023-2025.

	HT	TTC
Montant du projet (200 000€ maximum)	112 588.67 €	135 106.40 €
Subvention Département de la Corrèze	30 000.00 €	
Fonds propres de la commune	82 588.67 €	105 106.40€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation des travaux et ce plan de financement.

9 : Renouvellement et actualisation du traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Cublac entre la ville et GRDF.

Le Conseil municipal de Cublac a approuvé à l'unanimité le renouvellement du traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel avec GRDF. Ce nouveau contrat, conclu pour 30 ans, définit les conditions d'exploitation, d'entretien et de développement du réseau.

La commune percevra une redevance annuelle estimée à 1 413 € en 2026 pour l'exercice de ses missions d'autorité concédante.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de concession suivant les éléments proposés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU
MERCREDI 12 NOVEMBRE
2025 A 20H30**

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL
M. GILET - Mme ROUX – Mme VALLAT- Mme ROPARTZ
Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI – M. LACOSTE - M. BOUTON.
Absents excusés : M. VIGNOT (procuration à Mme VALLAT) -
M. BONNEFOND (procuration à M. LACOSTE)
Mme BONDU (procuration à Mme BLONDEL) -
Mme MATHOU-CHAUVINIAT (procuration à M. GILET) -
M. DE SOUSA
Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan

Le compte rendu de la séance du 1^{er} octobre 2025 est adopté à l'unanimité

1 - Tarifs des services communaux pour 2026

Location des salles communales

Désignation	SALLE POLYVALENTE				SALLE des Aînés		Salle administrative	
	CUBLACOIS Particuliers		EXTERIEUR Associations, entreprises et comités d'entreprises	CUBLACOIS Particuliers, associations, comités d'entreprises				
	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2024	2025
Location de la salle avec cuisine et lave-vaisselle	510 €	520 €	1 125 €	1 150 €				
Location					175 €	180 €	60 €	60 €
Arbre de Noël	275 €	280 €	600 €	610 €				
Manifestation culturelle			310 €	320 €				
Spectacle			600 €	610 €				
CAUTION	3 chèques de 500€				1 chèque 200€		1 chèque de 150€	

RAPPEL

Les salles communales ne sont proposées à la location que pour les personnes habitant à Cublac ou étant propriétaires sur la commune.

MODALITES

La location des salles sera effectuée par demande écrite, accompagnée d'un justificatif prouvant que l'événement nécessitant la location concerne effectivement la personne titulaire de la convention ou ses descendants directs ou ses descendants directs.

Cimetière communal

Concession nouvelle ou reprise perpétuelle			
Simple			380.00 €
Double			630.00 €
Ensemble cinéraire			
Columbarium	Case de 4 places	680.00 €	Durée : 30 ans
	Case de 6 places	1 000.00 €	
Jardin cinéraire	Cavurne 1,5 m x 1m	640.00 €	
Jardin du souvenir	Forfait gravure	122.00 €	

Garderie Périscolaire

Prix Unitaire	Tarif plein		Tarif dégressif (pour le 3 ^{ème} enfant)	
	2025	2026	2025	2026
Garderie Matin	0,75€	0,75€	0,55 €	0,55 €
Garderie Soir	1,95 €	1,95 €	1,20 €	1,20 €

Restaurant Scolaire

Prix du repas	2025	2026
Tarif « enfant »	2,85 €	2,95 €
Tarif plein « adulte » Enseignant	8,00 €	8,20 €
Tarif « personnel communal »	5,00 €	5,20 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer tous ces tarifs communaux (salles communales, cimetière communal, garderie communal, restaurant scolaire) à compter du 1^{er} janvier 2026.

2 : Décision Modificative n°3 :

Création d'un programme d'investissement et virement de crédit.

« Défense Incendie 2025 ».

Suite aux travaux de renforcement de réseau d'eau potable par l'AGGLO, des travaux de fourniture et la pose d'un poteau incendie sont nécessaires sur Loubignac.

Un programme d'investissement doit être créé.

Intitulés des comptes	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
Eclairage	5 500,00€	
Défenses incendie 2025		5 500,00€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédit pour réaliser ce programme d'investissement.

3 : Modification des statuts de la FDEE 19:

Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze

- La modification du périmètre de certains de ses secteurs,
- La mise en place de nouvelles compétences en matière d'éclairage public
- La participation à l'élaboration d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) et la possibilité de se définir comme Autorité Publique Locale Compétente (APLC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les modifications du syndicat de la FDEE 19.

4 : Modification des statuts et du règlement intérieur du SIAV.

Le règlement intérieur du SIAV a été modifié, en fonction de l'évolution des statuts. Il n'y aura plus de communes individuelles adhérentes.

Ces statuts et le règlement intérieur seront applicables à compter de l'installation de la nouvelle mandature.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les modifications de statuts du SIAV.

5 : Convention de délégation de compétence en matière de gestion des eaux pluviales.

Le projet de convention avec l'Agglo de Brive prévoit de déléguer à la commune la gestion des eaux pluviales urbaines pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas approuver le projet de convention.

6 : Sollicitation d'une subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et choix du maître d'œuvre pour l'aménagement d'un terrain multisports.

La commune lance le projet d'aménagement d'un terrain multisports, sollicite une subvention européenne FEDER et retient la société E.P. INGENIERIE pour la maîtrise d'œuvre.

Aménagement d'un terrain multisports	DEPENSES HT	RECETTES HT
Montant total du projet	96 502,00 €	
Subvention FEDER		60 000,00 €
Autofinancement		36 502,00 €
TOTAL	96 502,00 €	96 502,00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet, son plan de financement et autorise la sollicitation de la subvention FEDER.

7 : Décision Modificative n°4 :

Virements de crédits sur l'opération « FDEE19 ECLAIRONS DEMAIN ».

Dans le cadre de la poursuite du programme « ECLAIRONS DEMAIN » porté par la FDEE la Corrèze, un remplacement de plusieurs luminaires est prévu.

Intitulés des comptes	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
Aménagement local commercial (ancienne boulangerie)	5 000,00€	
FDEE « Eclairons demain »		5 000,00€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU
MERCREDI 17 DÉCEMBRE
2025 A 20H30**

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL
M. GILET - Mme ROUX – M. VIGNOT- Mme VALLAT - Mme
BONDU - Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI – Mme MATHOU-
CHAUVINIAT.
Absents excusés : M. BONNEFOND (procuration à
M.BRUT) - Mme ROPARTZ (procuration à Mme BLONDEL) -
M. LACOSTE (procuration à M. LASCOUTOUNAS) - M. BOU-
TON (procuration à M. GILET) -
M. DE SOUSA.
Secrétaire de séance : Mme MATHOU-CHAUVINIAT Gaëlle.

Le compte rendu de la séance du 01 octobre est adopté à l'unanimité

1 : Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel CNRACL 2026.

Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat. Considérant le contenu de la proposition, Monsieur le Maire suggère de retenir celle de la C.N.P. Assurance.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de la C.N.P à compter du 1^{er} janvier 2026.

**2. Mise en œuvre de la participation employeur à la Protection Sociale Complémentaire
RISQUE SANTE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention de participation proposée par le Centre de gestion de la Corrèze, fixe la participation employeur à 20 € brut par mois et par agent adhérent à compter du 1er janvier 2026 et autorise le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires.

3 : Engagement et mandatement des dépenses d'investissement au 1^{er} janvier 2026.

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son Conseil Municipal, décider d'engager, de liquider et mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés par chapitre de l'année précédente.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, cette délibération.

4. Contrat avec la diététicienne pour le restaurant scolaire – année 2026

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement du contrat avec Mme Céline Déchâtre, diététicienne, pour la supervision et la validation des repas du restaurant scolaire pour l'année 2026, et autorise le Maire à signer les documents afférents.

5. Attribution d'une subvention communale pour le Téléthon 2025

Le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de 600 € au Comité des Fêtes pour la coordination et l'animation du Téléthon 2025.

6. Convention 2026 avec Radio Cristal FM

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature de la convention avec Radio Cristal FM pour l'année 2026 et autorise le mandatement de la somme de 220 € au titre des prestations réalisées.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 22 heures

TRAVAUX 2025

MODERNISATION

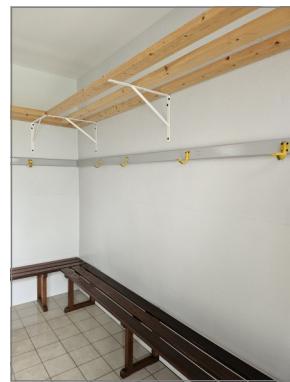
Investissement de plus de 170 000 € accompagné financièrement par l'état au titre de la DETR et par le département.

Création d'un système d'arrosage

Après l'obtention des autorisations nécessaires, l'eau est directement puisée dans la Vézère. La pelouse est maintenant en état et le terrain praticable pour les joueurs, solution écologique et durable. Une prise d'eau permet également d'arroser les divers massifs de fleurs et plantations.



Aménagement des vestiaires



Rénovation du terrain multisports adjacent

Le terrain multisports adjacent a aussi été rénové. La clôture a été changée, le revêtement en résine a été renouvelé et les tracés repeints offrant ainsi un espace plus agréable pour les diverses activités sportives en particulier pour les scolaires.



AMENAGEMENT

ECLAIRAGE PUBLIC

La commune a poursuivi la modernisation de son éclairage public.

Pour tous ces efforts, la commune de Cublac a reçu le label « Village Etoilé » dès 2018.

3^{ème} étoile obtenue en 2025

Les secteurs concernés		
Lotissement Vieille Vigne	Le Bourg	La route des Maisonettes
La rue de la Fontaine	La rue de la Cabane	La route du Bousquet
La rue Jeanne Solacroup	La rue du Panorama	Allée Alexandre Laval
Le chemin des Eglantiers	La rue Maurice Ravel	Impasse de la Vallée Verte
La rue et l'impasse Maréchal Juin		



Opération « ECLAIRONS DEMAIN » en partenariat avec la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE).

Informations communiquées par la FDEE sur la commune de Cublac

Equipements		Puissance des équipements en KW		Consommation annuelle en KWH	
Luminaires rénovés	Luminaires déposés	Avant	Après	Avant	Après
150	0	17	5,6	56 249	12 864
Economie 11,4 KW				Economie de 43 385 KWH	

Charge financière annuelle de la consommation électrique	
Avant en euros	Après en euros
14 062 €	3 216 €
Economie financière annuelle de 10 846 €	

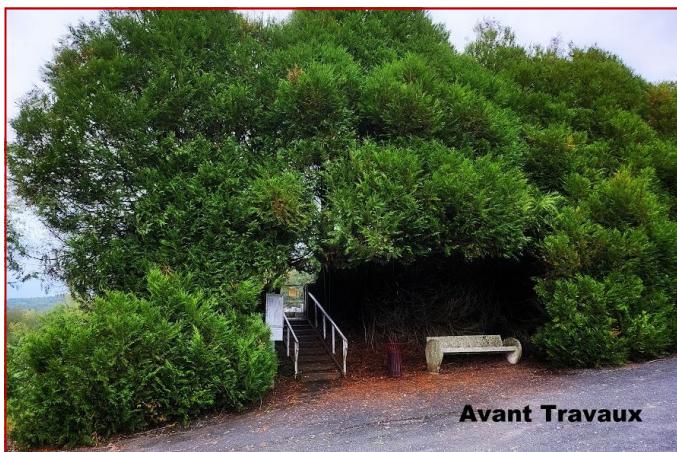
Les communes règlent les factures.
La participation totale de la commune au projet est de 10 846 €.
Le retour sur investissement de la commune est de 1,6 année environ.

Ce renouvellement sera poursuivi en 2026 pour atteindre le 100% LED.

ACCES CIMETIERE

Pour faciliter l'accès des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à l'ensemble du cimetière, l'escalier existant a été remplacé par une rampe en pente douce et le portillon élargi.

FINANCEMENT	
Coût des travaux	Amendes de police : 6 118 €
21 000 €	DETR : 6 992 €
Reste à la charge de la commune	
7 890 €	



AMENAGEMENT

Installation de 11 caméras de vidéo protection

Assurer la sécurité des biens publics et privés par la dissuasion ou, au besoin, par la transmission d'informations aux forces de l'ordre.

Cublac a été une des premières communes corréziennes à s'équiper de caméras de vidéo protection il y a plus de 15 ans. Ce système est désormais obsolète. C'est donc tout naturellement que le conseil municipal à l'unanimité a choisi d'adhérer dès sa création au Centre de Supervision Départemental . Ce centre mutualise les systèmes de vidéo protection permettant de limiter les coûts et de simplifier les démarches administratives.

L'investissement est de 45 000 € dont 50% pris en charge par le Département. La participation annuelle pour le fonctionnement et la maintenance sera de 1€ par habitant et 150€ par caméra installée.



Plusieurs sites sont désormais équipés. Ils ont été choisis en fonction de leur fréquentation, en raison des dégradations et incivilités commises ou de vols.

Adhérer au Centre Départemental de Supervision, aux côtés des nombreuses autres communes corréziennes permettra donc à notre commune de répondre aux nouveaux enjeux en matière de sécurité sans engager de dépenses superflues.

Espace test maraîcher

L'Agglo de Brive a validé l'acquisition de parcelles pour la réalisation d'un « ESPACE TEST MARAÎCHER » sur la commune de CUBLAC.

L'activité devrait débuter dès le printemps 2026

- **Favoriser** l'installation et le développement de la production légumière en zone rurale.
- **Aider** des personnes qui souhaiteraient se lancer dans la production légumière, sans savoir si elles ont vraiment la vocation.
- **Une expérimentation** d'activité sécurisée et accompagnée.

La superficie de la parcelle est de 3 hectares et se situe à proximité de Terrasson à l'extrémité de l'Impasse de la Vallée Verte.

2 serres de 700m² chacune et une de stockage seront installées ainsi qu'un chalet faisant office de bureau.

Une réserve d'eau sera créée pour la récupération des eaux de pluie ainsi que l'achat de matériel d'exploitation.

L'investissement et le fonctionnement sont à la charge de l'Agglomération du Bassin de Brive.



Réunion de chantier

Des travaux de remise en état avec renforcement de la chaussée et de revêtement représentent un investissement de **62 000 €**

Aide financière

Participation du Département de la Corrèze **14 318 €**

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Voies entièrement rénovées | { | VC n°18 des Crêtes sur 350 ml
CR n° 47 de la Morétie à la RD n° 2 |
| Réparations | | VC n° 20 de la Pimousserie
CR n° 51 de la Valade |



Travaux engagés très prochainement

La VCn°1 entre la RD n°2 et la route des Crêtes

Les aides financières ayant été accordées, la consultation des entreprises est en cours. Les travaux vont pouvoir débuter prochainement.

**VC n° 4
Route de la Cabane**

Cette voie communale reliant le bourg au lotissement de La Cabane est très fréquentée par les automobilistes mais également les piétons.



Aménagement d'un plateau sportif

Ce plateau sportif sera aménagé à proximité du groupe scolaire et du lotissement de La Cabane.
La consultation des entreprises est en cours.

Les aides européennes seront à hauteur de 80%.

PROGRAMME de VOIRIE 2025

Eau Potable

A la demande de la collectivité, l'Agglo de Brive a entrepris le remplacement de la canalisation d'eau potable sur la voie communale n° 18 Route des Crêtes entre La Rivière et Loubignac.

La canalisation en PVC d'un diamètre de 60mm datant de 1970 est remplacée par une canalisation en PVC Haute Pression de diamètre 110 mm .

- 400 mètres linéaires remplacés
- 8 branchements repris

Ce renforcement permet d'accompagner le développement de l'habitat dans ce secteur et également d'installer la défense incendie.

Défense incendie

4 483 € HT
à la charge de la commune

Travaux entièrement pris en charge par l'Agglo de Brive.



ENEDIS : Le réseau électrique modernisé



Une réunion s'est tenue en mairie avec les élus, Enedis et les entreprises.

Les travaux en cours afin de faire face aux événements climatiques devraient être terminés pour la fin de l'année.

Plusieurs objectifs

- Fiabiliser la qualité de fourniture du réseau
- Réduire le temps de coupure en cas de panne
- Optimiser la desserte
- Améliorer l'environnement paysager

Ces travaux ont permis de poser 6 km de câble HTA souterrain et la création de 8 postes HTA/BT.

De ce fait, 5,5 km de câble aérien ainsi que 66 supports béton et 9 postes H61 seront déposés. L'ensemble de ce matériel sera recyclé.



Ces travaux d'un montant de 350 000 € sont pratiquement terminés.

Les chaussées ont été remises en état.

Le nouveau réseau souterrain a été raccordé courant juillet. Le réseau souterrain a été déposé et les supports le seront prochainement.

**Visite de Monsieur Le PRÉFET
(Vincent BERTON)
et de
Monsieur Le SOUS-PRÉFET
(Jacques BANCHERE)
le vendredi 25 juillet.**



Accompagné d'élus, M le Maire a eu le plaisir de les recevoir pour une présentation de la commune et évoquer les futurs projets.

Le principal d'entre eux concerne la rénovation de la salle polyvalente, un projet d'envergure estimé à 750 000 € hors taxes qui sera réalisé en deux tranches.

M le sous-préfet a informé les élus que la première tranche sera aidée au titre du « Fonds Vert », la visite de la salle polyvalente a d'ailleurs permis de confirmer la pertinence de cette aide qui vise à soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics.

M le préfet et M le sous-préfet ont apprécié la qualité du patrimoine en particulier le pigeonnier et l'ensemble du bâti de la maison ROL. L'intégration harmonieuse de la halle a été soulignée.



Au cours de cette visite ils ont pu faire connaissance avec le couple récemment installés traiteurs dans l'ancienne boulangerie, « L'Assiette Dorée19 ».



La visite s'est terminée sur les hauteurs de Cublac au restaurant « Les Collines » pour un moment de convivialité permettant d'évoquer les divers sujets concernant notre commune et offrant une vue panoramique sur la commune et le Terrassonnais.

Le vendredi 25 juillet

Visite de MONSIEUR LE PREFET de l'atelier de JEAN BOISSERIE



Meilleur Ouvrier de France en chaudronnerie cuivre et dinanderie d'art. Un savoir-faire rare, transmis avec passion.

Il a notamment reproduit le célèbre Carnyx de Tintignac, instrument emblématique du patrimoine celte découvert en Corrèze. Un travail d'orfèvre, entre art, histoire et excellence artisanale.

🇫🇷 La #Corrèze peut être fière de ses talents !



Départ à la retraite d'un agent communal



Lundi 1^{er} Juillet, la mairie de CUBLAC a souhaité honorer le départ en retraite de Madame Isabelle FOUCHE, agent au sein de l'école primaire.

IL y a plus de 20 ans, elle fût accueillie en tant que stagiaire, et au fil du temps, elle a accompagné des générations d'écoliers avec patience, veillant sur leur sécurité, devenant une figure familiale et appréciée de tous.

Aujourd'hui, elle part avec le grade d'agent de maîtrise, une juste reconnaissance de son professionnalisme et de son engagement sans faille tout au long de ces années.

Après les hommages rendus par Monsieur le Maire et Monsieur Philippe GILET (adjoint en charge de l'école), cette réception a permis de partager un verre entre tous pour souhaiter à Madame FOUCHE une douce et belle retraite !

INAUGURATION D'UN NOUVEAU COMMERCE A CUBLAC **L'ASSIETTE DORÉE 19**



*Cuisine traditionnelle
et mondiale*

PLATS À EMPORTER • DESSERTS • GLACE
DINER PRIVÉ • BUFFET D'INTÉRIEUR
ÉVÉNEMENTIEL

@ lassiettedoree19

06 63 73 23 51

lassiettedoree19@gmail.com



Depuis le 15 juillet, Chantal et Derek ROMANY vous accueillent dans leurs nouveaux locaux (ancienne boulangerie, place du 14 juillet); vous trouverez des plats à emporter, mais aussi déguster une bonne glace sur place à l'ombre des parasols.

Nous leur souhaitons la bienvenue à CUBLAC et plein de réussite dans leur travail!



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE ENTRE LE 1er SEPTEMBRE 2023 ET LE 31 AOUT 2025

Vendredi 19 septembre Monsieur le maire entouré du conseil municipal, du personnel administratif et technique, des président(e)s des associations a reçu les nouveaux arrivants sur la commune depuis 2023.

Ce fut un moment convivial où chacun a pu se présenter et partager le verre de cet accueil à Cublac accompagné de quelques douceurs préparées par Monsieur Jérôme Maziere, le cuisinier de l'école primaire.

Nous sommes ravis de compter de nouvelles familles, pour certaines accompagnées de jeunes enfants, et leur souhaitons la bienvenue à tous!



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le SIRTOM de la région de BRIVE propose à chaque habitant plusieurs solutions concernant le tri des ordures ménagères. la Loi anti-gaspillage de février 2020 prévoyant celui des biodéchets (déchets alimentaires et restes de repas ne devant pas être déposés avec les ordures ménagères) est devenue obligatoire depuis le 1er Janvier 2024. (Le compostage individuel correspond à cette exigence). A ce titre, notre commune vient de se munir d'un container supplémentaire répondant à cette exigence, **Rue Bayard**.



Point de collecte existant



LE NOUVEAU CONTAINER



Ce badge permet l'ouverture du container; il est attribué gratuitement à l'adresse de votre habitation et devra, si nécessaire en cas de déménagement, être remis au nouvel occupant; il vous sera remis, ainsi que le bio-seau et ses sacs gratuitement en faisant votre demande auprès du SIRTOM (N° Vert 0800 204 054)

**NOUVEAU
LE SIRTOM
DANS VOTRE POCHE !**

Téléchargez
**L'APPLI
SIRTOM INFOS**

Consultable également sur www.sirtom-region-brive.net

0 800 204 054 Service & appel gratuits

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de traitement des Ordures Ménagères
CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX

Disponible sur l'App Store
Disponible sur Google Play

Etat civil 2025



Naissances :

Neuf naissances dont les parents sont domiciliés sur Cublac, ont eu lieu hors commune.



Mariages :

- Le 8 mars : L'INTRUISEUR André et SALIGNY Nadine
Le 24 mai : MARTIN Anthony et DUVAL Megan
Le 7 juin : DELAGE Bruno et SCHULLER Marilyne
Le 21 juin : ROQUES Nicolas et ROSEAU Caroline
Le 25 juin : DEBRACH Christophe et BRUT Delphine
Le 19 juillet : BLANC Stéphanie et RODRIGO Julie

Certains nouveaux mariés n'ont pas souhaité apparaître sur cette liste



Décès :

- Le 29 janvier : FAUREL Christian Marcel rue de la Liberté
Le 17 juin : CHAPPU Thierry Jacky
Le 20 juillet : ROUBY Pierre-Michel rue Guyez
Le 7 août : SURGET Henri Alain Rue des martyrs
Le 3 octobre : MACARY Roland Rue des martyrs
Le 7 octobre : AMAOUCHÉ Ali

OPÉRATION BROYAGE 2026

Service gratuit pour les administrés



Elle aura lieu du
16 au 20 février 2026

Les personnes intéressées
s'inscrivent
au préalable en mairie

Les membres des services techniques se rendent au domicile des riverains afin de broyer leurs branchages en leur présence.

Les restes du broyage sont conservés par les propriétaires qui peuvent ensuite s'en servir comme paillage.

Disponible sur



PANNEAUPOCKET

Informé et Alerte les habitants

L'information instantanée
de notre commune

PanneauPocket est une application qui renforce la communication et le lien social avec nos administrés. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket en téléchargeant gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette. Désormais, les informations et les alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Le lien sur PC : www.app.panneaupocket.com



MISSION LOCALE
POUR L'INSERTION DES JEUNES

EN SAVOIR PLUS



La Mission locale aide les jeunes de 16 à 25 ans à réussir leur insertion professionnelle et sociale. Cette aide peut aller de l'information ou l'orientation jusqu'à l'accompagnement pas à pas en fonction de leurs besoins. L'insertion ou la réinsertion du jeune passe aussi par des actions spécifiques comme des ateliers de recherche d'emploi ou de formation, des ateliers numériques ...

Coordonnées

Mission locale de Brive
8 avenue André Jalinat
19100 Brive

05 55 17 73 00

contact@missionlocalebrive.fr
Www.missionlocalebrive.fr

Accueil à la mairie

sur Rendez-vous au 05 55 85 22 79



Découvrez les offres France Services

Vous souhaitez être accompagné (e) pour faire vos démarches administratives en ligne ?

[Prenez rendez-vous par mail :](#)

mansac@france-services.gouv.fr

ou par téléphone au **05 55 41 00 61**

Et retrouvez nous

Mansac
23 rue Principale
19520 MANSAC

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 13h40 à 16h40
Le samedi de 9h à 12h



Madame Loanna TERHA, assistante sociale à la MSD de Tujac, est présente en Mairie les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois, le matin de 9h à 13h

Prise de rendez-vous au 05 55 93 79 20



UNE BORNE DE TELECONSULTATION PEUT VOUS ÊTRE UTILE



**Consulter un Médecin
Sans Rendez-Vous
Dans les 10 minutes**

**Renseignements au :
05 44 31 54 16**

**Retrouvez en une à
la Pharmacie de Cublac.**

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Dimanches 15 et 22 mars

Inscriptions: Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales et les modifications d'adresses au sein de la commune, peuvent être effectuées tout au long de l'année, **toutefois l'année d'une élection la démarche devra être accomplie au plus tard le 6 février 2026 (ou en ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026).**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Les ressortissants Européens peuvent solliciter leur inscription sur les listes complémentaires en vue des élections Européennes et/ou Municipales.



Se tiendront dans
la **SALLE de la MAIRIE**
Se munir



BIBLIOTHEQUE MARC CHADOURNE

ATELIER CRÉATIF D'HALLOWEEN



ATELIER CREATIF DE NOËL



Les Festivités 2026

JANVIER

- Dimanche 11 :** Galette organisée par le Foyer des Jeunes , salle polyvalente
Dimanche 18 : Repas des aînés, salle polyvalente à partir de 12H
Samedi 24 : Gala organisé par le Rugby

FEVRIER

- Dimanche 1 :** Randonnée de la galette de Cublac par ses Chemins, salle polyvalente
Samedi 7 : Loto du foot, salle polyvalente

MARS

- Samedi 14 :** Loto organisé par l'APE, salle polyvalente
Samedi 21 : Repas de la chasse , salle polyvalente
Samedi 28 : Concert Musiques à Cublac, salle polyvalente (accordéon)

AVRIL

- Samedi 04 :** Loto du foot, salle polyvalente
Du 22 au 26: Salon de la peinture et des Arts organisé par le foyer des jeunes, salle polyvalente

MAI

- Vendredi 1^{er} :** Fête de l'ail organisé par le Comité des Fêtes, salle polyvalente
Vendredi 8 : Cérémonie du 8 mai 1945, verre du souvenir salle de la mairie
Le 30 et 31 : Salon du bien être organisé par le foyer des jeunes, salle polyvalente

JUIN

- Samedi 13 :** Soirée de gala de danse du foyer des jeunes, salle polyvalente
Samedi 20: Fête de la musique et Feu de Saint Jean. Fête Multi Associations.
Les 27 et 28 : Fête des écoles, kermesse , salle polyvalente

JUILLET

- Samedi 11 :** Repas de la chasse, salle polyvalente
Dimanche 14 : Cérémonie du 14 juillet, Fête Nationale, vin d'honneur sous la hal
Vendredi 24: Piu di Voce : Opéra CARMEN de G. BIZET

AOUT

- Les 22 et 23** Fête votive
Dimanche 30 : Randonnée des Coccinelles organisée par Cublac par ses Chemins

SEPTEMBRE

- Les 12 et 13 :** Forum des associations, salle polyvalente
Samedi 19 : Téléthon, salle polyvalente

OCTOBRE

- Dimanche 4 :** Fête de la pomme et du cidre organisée par le Comité des Fêtes et vide grenier

NOVEMBRE

- Mercredi 11 :** Cérémonie du 11 novembre, verre du souvenir

DECEMBRE

A.C.P.G.— C.A.T.M. O.P.E.X. de CUBLAC



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 2025



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025



Cette année, la commémoration de l'Armistice de 1918 a revêtu un caractère particulièrement solennel avec la présence d'un piquet d'honneur de la 4ème compagnie du 126ème R.I. de BRIVE, mais également une délégation des pompiers, de la gendarmerie, sans oublier la Concorde Terrassonnaise.

Dans l'après midi, accueilli par les passeurs de mémoire, le général de corps d'armée Vincent GUILONIE a donné une conférence qui a retenu l'attention du public présent suscitant de nombreuses questions sur la situation mondiale actuelle.

Merci à tous les intervenants militaires ou civiles qui ont contribué à la réussite de cette journée du souvenir.



COMITÉ DES FÊTES

L'été 2025 a été dense et animé, comme chaque année, avec trois marchés festifs en juillet et trois en août, animés par Momo. Rappelons ici que le « jeu » est de consommer sur place des mets achetés aux commerçants présents et non sortis des glaciaires...



Le marché de la fête votive a été animé par le groupe local des Danses de la Réunion et par Martine Bouttemy et son accordéon. Le dimanche soir, un karaoké, organisé sur le pouce par de bonnes âmes (merci à elles), a remplacé un grand spectacle qui n'a pas eu lieu à cause de problèmes mécaniques (ce n'est que partie remise), mais le magnifique feu d'artifice n'a pas failli à la tradition pour la réussite de la soirée. Un grand nombre de spectateurs étaient au rendez-vous au stade municipal pour le bonheur et l'émerveillement de tous.

Un grand merci aux commerçants pour leur présence et leurs mets délicieux cet été et à Guillaume et les siens avec leurs stands pour la fête. Les fidèles cublacois et vacanciers étaient, cet été encore, au rendez-vous, le beau temps aussi, ce qui a permis au Comité des fêtes de renforcer sa trésorerie.



Pour le vide-greniers traditionnel du premier dimanche d'octobre, plus de cent cinquante exposants sympathiques et généreux (les emplacements étant gratuits), étaient au rendez-vous, malgré la fraîcheur matinale, pour proposer bibelots, livres, vaisselle, vêtements et autres articles en tous genres. Certes, le vide-greniers n'avait pas lieu dans les rues du bourg, mais les exposants apprécient largement de pouvoir garder leur véhicule près d'eux, autour de la salle polyvalente et de la mairie. La journée fut belle et ensoleillée, les visiteurs nombreux. Le jus de pomme fruité fut apprécié jusqu'à la dernière goutte. Les châtaignes grillées, les crêpes et la buvette ont régalé et désaltéré tout le monde.

Un grand merci à tous les membres du Comité des fêtes et à la Municipalité.

Nouveauté pour 2026 : le Comité des Fêtes organisera mi-février un loto, certes il n'y aura pas de voiture à gagner, mais de nombreux lots de qualité et des bons d'achat. Qu'on se le dise !
Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu en janvier 2026.

Nous faisons toujours appel à candidature pour venir grossir les rangs des membres actifs et volontaires de notre association afin de pouvoir organiser plus de manifestations et animer pour tous notre beau et agréable village de Cublac.

Contact : Cathy CAPPELIER 06 70 79 95 19
comitedesfetes.cublac@laposte.net



CLUB « AMICALE BOULISTE »

NOS ANIMATIONS DANS LE SECOND SEMESTRE

Le 12 juillet

Un concours ouvert à tous en doublette qui n'a malheureusement pas eu le succès escompté suite à une météo capricieuse, 12 équipes ont tout de même joué le jeu.

Le 17 août

Lors de la fête votive, 42 équipes ont participé au concours en doublette.

Le 13 septembre

Un concours interne suivi d'un repas « sauté de porc, haricots blancs couennes

Le 18 octobre

Notre rencontre annuelle contre Azerat à domicile accompagné d'un repas « pot au feu » pour le déjeuner.

Cublac Amicale Bouliste à une nouvelle fois remporté le challenge dans la bonne humeur

Le 6 décembre

Nous avons participé au téléthon.

Bien qu'au mois de novembre il n'y ait pas eu de manifestations, nous ne ratons pas une occasion pour nous retrouver tout au long de l'année sur nos boulodromes les mardis, jeudis, week-ends et jours fériés.

Le 13 décembre

Notre repas de fin d'année concocté par le traiteur Génois a réuni une soixantaine de convives à la salle polyvalente dans une ambiance festive.



**L'association compte à ce jour
90 adhérents.**

**Un grand merci à tous ceux qui font
vivre l'association et à la mairie pour
son soutien.**

**Le bureau vous souhaite de bonnes
fêtes de fin d'année et vous dit à
l'année prochaine.**

**Pour tout contact Eric Bouyssou Président
06.68.37.32.91
Le bureau Cublac Amicale Bouliste.**

LE FOYER RURAL DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE DE CUBLAC

A redémarré la Saison 2025/2026
avec ses nombreuses Activités et ses Manifestations.

**Manifestations prévues pour la Saison 2025/2026****Vendredi 24, Samedi 25 et Dimanche 26 Avril: SALON DE LA PEINTURE ET DES ARTS**

Avec de nombreux Artistes, Exposants, Photographes....

Samedi 14 Juin: GALA DE DANSE

Spectacles avec les équipes de Danse « Eveil », « 6/10 ans », « Ados », « HIP-HOP »,
avec animation et repas.

Sorties fin d'année

Enfants 6/10 ans (lieu et date à fixer)

Enfants 11/16 ans (lieu et date à fixer)

Adultes : Puy –du-Fou 4 et 5 juillet 2026

Le samedi 19 juillet nous avons pu apprécier la talentueuse virtuose **Gayané GHARAGYOZYAN** qui, du haut de ses 14 ans, a enchanté le public venu nombreux pour cet évènement musical.

Pierre CALKA, rejoint ensuite par sa sœur **Nathalie** pour un quatre mains, nous ont offert leur répertoire tout autant apprécié de tous !



Le samedi 27 septembre, le public qui est venu à la rencontre de **Jean Pierre VIRGIL « la voix de SARDOU »** a été conquis par cet artiste interprétant avec maestria un registre de célèbres chansons de Michel. Lui même auteur et compositeur nous a fait découvrir ses propres mélodies qui ont enchanté la salle.



Dans une ambiance festive, cette soirée s'est terminée par le traditionnel verre musical accompagné de chouquettes!

Samedi 13 décembre, l'église de Cublac accueillait la chorale de Brignac la Plaine (dirigée par monsieur Jean ROUX) ensemble vocal qui a ravi le public venu nombreux apprécier leurs chants. Un vin chaud accompagné de pain d'épices a ensuite été offert pour clore cette fin d'après-midi.



LA RONDE DES OURSONS

La rentrée semble déjà loin mais le temps est passé vite et la crèche a vite été remplie suite aux départs des quelques grands partis à l'école !

La fin de l'année 2024-2025 a été marquée par l'organisation d'un spectacle et pique-nique partagé avec les familles dans le parc de la salle polyvalente.



Nous avons cette année 2025/2026 ,un grand groupe de moyens (un an et demi/2 ans) et n'aurons que deux départs à l'école en septembre 2026 ! Deux nouveaux bébés viennent de nous rejoindre ce mois-ci quand même.

Les animations



Marie-Laure qui vient nous faire **des ateliers d'éveil musical** une à deux fois par mois suivant ses disponibilités.



Marie-Pierre, bénévole pour l'association **lire et faire lire** nous offre de son temps pour partager des lectures avec les enfants tous les mardis matins.



Nous avons commencé à préparer les fêtes de fin d'année avec la traditionnelle décoration du sapin et de nos espaces de vie. Notre journée de Noël avec les enfants est prévue le mardi 16 décembre avec atelier cuisine, histoires et chants de Noël et repas partagé commun fourni par la crèche.

Départ en vacances prévu le mercredi 24 décembre à 16h jusqu'au 5 janvier 2026.

Nous vous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'année

LES AMIS DU TEMPS LIBRE

Notre objectif : organiser des activités en toute convivialité.



Le jeudi 4 septembre :
réouverture du Club...nous avons repris nos habitudes et passe-temps favoris.

**Tous les jeudi
après-midi de 14h00 à 18h00**

- Jeu de cartes Belote Tarot
- Jeux de société
- Pétanque
- Ateliers créatifs

Sans oublier de fêter la galette des rois, la chandeleur, l'organisation de repas afin de réunir nos membres, un loto chaque dernier jeudi du mois.

Ces moments sont aussi l'occasion de saluer les nouveaux membres, qui nous ont rejoint et apportent un souffle nouveau, et remercier ceux qui, depuis longtemps, font vivre l'Association.



Créations florales réalisées par les bénévoles au profit du Téléthon du 6 décembre organisé par l'Inter Assos.

**Après quelques jours de congé en fin d'année 2025, les activités reprendront le jeudi 8 janvier :
appel à cotisation suivi de l'Assemblée Générale. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, nous vous accueillerons en toute convivialité.**

**Bonne Année
2026.**

N'hésitez pas à me contacter : [Francis JAPIOT - 06 29 40 20 53](tel:0629402053)
lesamisdutempslibre.cublac@gmail.com
Facebook : [Les Amis du Temps Libre "Cublac"](#)

FOOTBALL CLUB DE CUBLAC



Le FC Cublac compte 70 licenciés; sportivement, les résultats sont encourageants: notre équipe A occupe actuellement la place de leader de sa poule, récompensant l'investissement de tous. Un projet de recrutement pour l'école de foot est lancé avec le club de Larche, afin de construire une formation solide pour nos jeunes et l'avenir du FC Cublac.

Deux dates de lots à retenir: **le 7 février et le 4 avril**. Nous comptons sur vous!

En 2026, nous fêterons **les 40 ans du club les 6 et 7 juin 2026**.

Je remercie sincèrement la municipalité, nos partenaires, les bénévoles et l'ensemble des supporters pour leur soutien fidèle. Sportivement - Olivier ROUHAUD - Président du FC Cublac



Société de Chasse

La commune de Cublac est confrontée à une augmentation notable des dégâts causés par les sangliers, tant sur les parcelles agricoles que sur les pelouses des riverains. Ce phénomène, désormais répandu dans de nombreuses communes rurales, mobilise activement la Société de Chasse de Cublac, qui œuvre quotidiennement pour limiter les impacts sur l'activité agricole et sur la vie des habitants.



Face à ces situations délicates, la Société de Chasse de Cublac intervient pour réguler les populations de sangliers.

Cette régulation, indispensable, s'inscrit dans une démarche plus globale de préservation de l'équilibre de la faune et de la biodiversité. Les chasseurs, en lien étroit avec les agriculteurs et les habitants concernés, évaluent les zones sensibles, adaptent les battues et mettent en place les actions nécessaires pour prévenir de nouveaux dégâts. Ce travail de terrain est essentiel pour préserver l'activité agricole, la tranquillité des habitants et l'équilibre naturel du territoire.

la Société de Chasse contribue pleinement à la vie locale à travers ses moments de convivialité.

Son loto annuel, qui s'est déroulé le 22 novembre dernier, a une nouvelle fois rassemblé de nombreux participants dans une ambiance chaleureuse.

La société a aussi contribué, par le biais de dons, au téléthon.

Un repas sera organisé le 21 mars 2026, à la salle polyvalente, permettant aux habitants et sympathisants de se retrouver autour d'un moment de partage.

le traditionnel repas « sanglier à la broche » aura lieu le 11 juillet 2026, dans le square Henri-Georges Mauranges (Si la météo le permet) ou, en cas d'intempéries, à la salle polyvalente.



Loto du 22 novembre 2025



Sanglier à la broche été 2025



APE : Association des Parents d' Elèves

le 29 novembre 2025 l'association a organisé son quatrième marché de Noël dans la salle polyvalente de Cublac.

La journée fut une très belle réussite dans une salle colorée, lumineuse, accueillante et dans une ambiance chaleureuse. De nombreux visiteurs sont venus admirer et acheter les créations artisanales de tous genres et les articles proposés sur les stands. Les huîtres et la tartiflette, accompagnées avec modération d'un bon vin blanc, les crêpes et les gâteaux, la buvette, ont attiré bon nombre de gourmets et gourmands.



Le beau temps a permis l'installation d'exposants à l'extérieur et la présence de stands forains appréciés des plus jeunes (pêche aux canards, barbe à papa et confiseries).

Petits et grands ont pu profiter toute la journée de balades gratuites en calèche dans les rues du village.

Le Père Noël était aussi de la fête pour être pris en photo avec les enfants.



Les sapins de Noël vendus par l'APE trôneront, parés et illuminés, dans les maisons.

Par ses manifestations, l'APE peut ainsi reverser des fonds à l'école de Cublac pour financer divers projets, comme cette année, un spectacle de Noël pour tous les enfants de l'école.

Un grand merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente qui a permis l'organisation de cette belle journée, ainsi qu'aux parents qui se sont investis avec les membres de notre association pour cette réussite.

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves de Cublac vous souhaite des très belles fêtes de fin d'année.



LES ASSOCIATIONS AUTOEUR DU TÉLÉTHON

TOUTES UNIES POUR UNE MÊME CAUSE



L'Inter-associations de Cublac a organisé pour la troisième année la journée du Téléthon pour récolter des fonds qui ont été reversés à l'AFM Téléthon de la Corrèze.

L'après-midi s'est déroulée dans la bonne humeur avec des ateliers de compositions florales et de décoration de fer à cheval, une randonnée pédestre, un concours de belote, un concours de tartes aux pommes (bravo aux heureux gagnants), des jeux de société et la visite des sapeurs-pompiers de Terrasson.

En fin d'après-midi les enfants de la classe de CM2 de Nicolas QUIQUE ont chanté deux chansons, accompagnés par Daniel PAJOT à la guitare. Les danseurs du Foyer des Jeunes ont offert un spectacle de danse moderne, zumba et hip-hop.



La soirée s'est terminée par un excellent repas pot-au-feu (merci à Didier et Pascale LASSAIGNE et les équipes en cuisine et au service) avec une animation dansante réussie.

FNATH

Association des accidentés de la vie section TERRASSON CUBLAC

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour:
Vos accidents de travail,
Vos accidents de la vie courante,
Vos maladies professionnelles,
Ainsi que tous les autres handicaps

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ».

La FNATH vous représente devant les juridictions de la Sécurité Sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

**Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00
Place Yvon Delbos (Médiathèque) à TERRASSON-LAVILLEDIEU.
Sur rendez-vous au 05 55 85 22 70**

ECOLE COMMUNALE

Depuis la rentrée, un premier trimestre riche en projets à l'école de CUBLAC

Depuis le 1er septembre, l'école de CUBLAC a retrouvé le chemin des classes avec **144 élèves!**

Ce premier trimestre a été particulièrement dynamique, marqué par des sorties, des rencontres sportives, des interventions culturelles et de nombreux partenariats.

DES EXERCICES DE SÉCURITÉ POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE

Comme chaque année, l'école a réalisé plusieurs exercices réglementaires afin de préparer élèves et adultes aux différentes situations possibles:

- Exercice incendie
- Exercice anti-intrusion
- Exercice « risques naturels »

MUSIQUE, INTERVENTIONS, RANDONNÉES ET RENCONTRES SPORTIVES

Le 25 septembre, l'école a eu le plaisir d'accueillir **l'école de musique de LARCHE**, venue partager un temps musical avec l'ensemble des classes. Un moment apprécié par petits et grands.

Les élèves du cycle 2 ont pu étudier le rôle des abeilles grâce à une intervenante passionnée.

L'infirmière scolaire a réalisé une séance sur l'hygiène bucco-dentaire au cycle 2 et a pu échanger autour du thème des écrans pour le cycle 3.

Les sorties ont également rythmé le trimestre:

- **Cycle 2:** randonnée à CUBLAC en septembre
- **Cycle 3:** randonnée à VIGEOIS le 3 octobre.

Les élèves ont aussi participé à plusieurs **rencontres sportives à SAINT PANTALÉON DE LARCHE** avec au programme:

- Course longue et jeux collectifs pour les cycles 2 et 3 en octobre, un cycle vélo pour les cycles 2
- Nouvelle rencontre pour les cycles 2 et 3 en novembre

UN LIEN FORT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE

L'école a une nouvelle fois bénéficié de la disponibilité et du professionnalisme des bénévoles de la bibliothèque.

- Pour les élèves de maternelle, Jonathan s'est déplacé directement dans les classes,
- Les classes élémentaires quant à elles, ont été accueillies à la bibliothèque.

Un partenariat précieux qui enrichit le quotidien des élèves.

REMERCIEMENTS

L'équipe enseignante souhaite adresser un grand **merci à la Mairie, aux bénévoles de la bibliothèque, à l'APE, aux parents élus,** à tous les parents ainsi qu'à **tous ceux qui contribuent** à faire de notre école un lieu d'apprentissage vivant, motivant et bienveillant.

ÉCOLE PRIMAIRE

Sous un ciel bien chargé, les élèves de CUBLAC ont retrouvé le chemin de l'école le lundi 1er septembre, accueillis par Monsieur le Maire, Madame la Directrice et Monsieur Philippe GILET, adjoint en charge des affaires scolaires.

Cette année, notre commune compte 144 enfants scolarisés à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre établissement.



VISITE DU PÈRE NOËL



Malgré la grisaille ambiante, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école primaire. A l'abri, les enfants ont accueilli le vieil homme en chansons, accompagnés pour les élèves du CM2 par Daniel PAJOT et sa guitare.

Puis vient le moment tant attendu avec la distribution des cadeaux pour tous! Heureux d'avoir reçu leurs présents, les enfants se sont retrouvés autour d'un goûter offert par la municipalité représentée par Monsieur Philippe GILET (viennoiserie, chocolat chaud) après avoir remercié et dit au revoir au généreux Père Noël !



SERVICES ET ARTISANS

Alp Peinture
Plâtrerie
Peinture
Revêtement
sol & mur
06 67 63 00 28
lacour.alexandre@outlook.fr
19520 CUBLAC

Peintre Application de Revêtement Mural
elodie Clamens-Mournat
Impasse Louis Seyral - 19520 CUBLAC
07 86 21 31 90
aedris@hotmail.fr

LAUMOND
COUVERTURE
ZINGUERIE
franck.laumond@neuf.fr
La Rochette
4, impasse Rouget de l'Isle
19520 CUBLAC
Télé: 05 55 85 23 86
Port. 06 86 48 92 23

Designer
Artisan Maroquinier

LA SIMPLICITÉ, C'EST L'HARMONIE PARFAITE ENTRE LE BEAU, L'UTILE ET LE JUSTE - FRANCK LLOYD WRIGHT

Angèle RESTA
Atelier Mazzarino
Tél. : 06 76 74 99 17
bienvenue@mazzarino.fr
Siret : 501 743 371 00087
Immatriculée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze

PEINTRE EN BÂTIMENT
Intérieur / Extérieur
Revêtements de murs
Ravalement de façades
STÉPHANE VIDAL
06 56 84 61 27
«Basse rivière» - 19520 CUBLAC
<http://vidal-peinture.fr>
stephane.vidal61@sfr.fr

Family's Pizza
Pizzas à emporter
Boissons Fraîches
38, rue de la Liberté - 19520 CUBLAC
Télé: 05 55 22 48 15



Chicken Charly

Tous les mercredis à partir de
18h30
Parking de la pharmacie



HÔTEL-RESTAURANT
« Les Collines »
les-collines@hotmail.com
www.hotel-restaurant-lescollines19.fr
Tél. 05 55 85 19 79
Menu à la Carte
Repas de Famille et d'Affaires
Traiteur, Hôtellerie de plein air
La Morétie
Rte des Crêtes
19520 CUBLAC

SERVICES ET ARTISANS

LE COMPTOIR DES DEMOISELLES



Chaque 1er mardi du mois
Bénéficiez de 10% de réduction
sur toute prestation supérieure
à un montant de 20€



PRESTATIONS
Épilation
Soins visage
Soins corps
Rehaussement de cils
MicroBlading
Extension de cils
Modelage Rénata França

BERNARD CASSIERE PARIS

1 Rue Jeanne Solacroup, Cublac 19520
Prise de rdv sur plantly.fr ou 05 19 79 89 42



Assistante maternelle
06.74.19.23.43
9, rue Bayard 19520
Cublac

Lambert Sandrine

Béatrice

Service à la personne

06.47.52.59.08
bea.joulin@gmail.com



Assistante maternelle
Lajugie Ghislaine
29, route de la bombarde
19520 CUBLAC
06 62 85 66 67
06 62 85 86 59



laurence
06 86 43 64 12
coiffure à domicile
cublac et 15 km alentours

Gites Locations saisonnières

CROCHAT Gilles

06 82 25 74 45
41 rue des martyrs 19520 CUBLAC
gilles.crochat@gmail.com

NOUVEAU À CUBLAC

Créatyyv
Infographie - impression

Création
Conception
Impression
Site Web



05 44 31 66 54 • info@creatyyv.fr
www.creatyyv.fr

FRANCOIS Jean-Marc SASU

JMF ELECTRICITE
installation-entretien- dépannage-
61 route de la Pimousserie
19520 CUBLAC

jmfelectricite@gmail.com 06 60 53 28 34
siret: 534 809 199 00019



Création, Rénovation et Aménagement
de votre salle de bain

TRAVAUX PUBLICS • CONDUITE ENGINS DE CHANTIER

LHOMOND SERVICES CONDUITE

Assainissement / Dépollution
Terrassement / Déconstruction
Concassage / Revalorisation
Location de matériel avec chauffeur

Didier Lhomond 06 26 92 78 01 didier.lhomond@orange.fr

DDE APE 8299 Z - SIRET 503 502 650 000 16
La Valette 19520 Cublac

TECHNI' BAINS
CORRÈZE LOT DORDOGNE

Plomberie
Sanitaire
Carrelage

lionel.chauviniat.pro@outlook.fr
06 18 98 58 66

19520 Cublac - Siret : 888 180 742 00015



*La municipalité
vous souhaite de
joyeuses fêtes
de fin d'année
et vous présente ses meilleurs
voeux pour 2026*

